

14 L'armistice de Compiègne

La succession des attaques ordonnées par Foch sur le front occidental conduit au recul progressif des forces allemandes convaincues d'une défaite inéluctable. Confrontés à de nombreux désordres intérieurs et préférant ne pas connaître l'invasion alliée, les dirigeants allemands entament les négociations et l'envoi de plénipotentiaires.

Par souci de discrétion, le Maréchal Foch choisit de rencontrer les représentants du Reich en forêt de Compiègne, sur un embranchement ferroviaire utilisé par des pièces d'artillerie lourde à longue portée. La rencontre s'ouvre le 8 novembre et s'achève trois jours plus tard sous la pression des événements : l'empereur Guillaume II a abdiqué, le Kronprinz a renoncé au trône et un gouvernement populaire s'est formé en Allemagne avec à sa tête le député social-démocrate Ebert.

Le 11 novembre 1918, à cinq heures douze du matin, après 1560 jours de guerre, les négociations étant achevées, l'armistice est signé. Il est convenu qu'il entrerait en vigueur à 11 heures du matin (heure française) le jour même.



▲ Le Maréchal Foch ayant interdit toute photographie des pourparlers d'armistice, la presse internationale publiera des reportages illustrés de gravures ou de photomontages de scènes parfois totalement fictives. Sur cette carte postale colorée, vendue après-guerre, figurent à gauche de la table les plénipotentiaires allemands : le comte Oberndorff, le secrétaire d'Etat Mathias Erzberger, le général major von Winterfeld, le capitaine von Helldorf, le capitaine de vaisseau Vanselow (coll. JYB).

Sur cette photographie prise au départ du Maréchal Foch pour Paris, au matin du 11 novembre (vers 7h30), posent au premier plan l'amiral Sir R. Wemyss, le général Weygand, le contre-amiral Hope, le Maréchal Foch et le capitaine Marriott (coll. SHASN). ▶



▲ Cette carte postale d'après-guerre représente le site historique où se sont déroulées les négociations d'armistice. L'épi de tir caché dans la forêt, sur lequel se sont positionnés les deux trains, deviendra quelques années plus tard la Clairière de l'Armistice (coll. SHASN).

« Lorsque le Maréchal Foch eut à déterminer le lieu où il convoquerait les parlementaires chargés de demander un armistice, plusieurs solutions s'étaient présentées à son choix. Serait-ce une localité plus ou moins importante ? Faudrait-il la choisir à l'arrière, ou dans une région des pays envahis et récemment délivrés ? Le Quartier Général du Commandant en Chef n'était-il pas le point où devaient être conduits ceux qui venaient implorer la cessation des hostilités ? (...) Que le choix du Maréchal se portât sur un point de l'intérieur ou de l'avant, l'un ou l'autre au moins de ces graves inconvénients se présenteraient à nouveau. C'est pourquoi il adopta la forêt de Rethondes. Maintes fois pendant la guerre, il avait établi dans son train son poste de commandement. C'est à son poste de commandement que les parlementaires viendront se présenter à lui. La solitude du lieu assurera le calme, le silence, l'isolement, le respect de l'adversaire (...) »

Général Maxime Weygand,
11 novembre, 1932.

